



LE MINISTRE DE L'ACTION ET
DES COMPTES PUBLICS

LE SECRETAIRE D'ETAT
AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET
DES COMPTES PUBLICS

Paris, le **02 FEV. 2018**

A l'attention des organisations syndicales représentatives de la fonction publique

Madame, Monsieur,

A l'issue du premier Comité Interministériel pour la Transformation publique, Monsieur le Premier ministre a lancé ce jeudi un chantier visant à élaborer un nouveau contrat social avec les agents publics.

Ce chantier s'articule autour de quatre axes :

- Un dialogue social plus fluide et recentré sur les enjeux les plus importants, dans une philosophie similaire à celle de la loi Travail ;
- La rémunération plus individualisée des agents publics, telle qu'annoncée dans le projet du Président de la République ;
- Un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière, en termes de formation notamment, dans la perspective de mobilités dans la fonction publique ou vers le secteur privé ;
- Un élargissement du recours au contrat s'agissant des métiers ne relevant pas d'une spécificité propre au secteur public.

Le Gouvernement souhaite accorder tout le temps nécessaire à la concertation et à l'échange sur ces quatre axes majeurs. Celle-ci se déroulera donc **sur toute l'année 2018**.

Durant cette période, nous voulons nouer avec vous, ainsi qu'avec les représentants des employeurs publics, un dialogue social exemplaire, sans a priori ni tabou.

Aussi, au-delà du cadre de la réflexion annoncé publiquement, la méthode retenue sera déterminante pour que nos échanges soient les plus utiles possibles. Nous vous proposons que l'ensemble des éléments de méthode, tels que la fréquence et configuration des réunions et le séquençage des chantiers, soit discuté avec vous lors d'un premier temps d'échange en plénière d'ici à la fin de ce mois, précédé de bilatérales avec chacun d'entre vous.

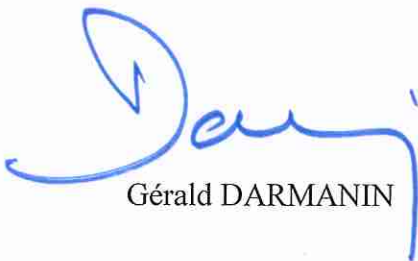
Cette discussion est ouverte à l'ensemble de la fonction publique. Naturellement, la diversité des situations selon les versants impliquera sans doute des modalités de travail différentes qu'il conviendra de discuter avec vous.

L'ensemble de ces échéances ne remet bien sûr pas en cause les rendez-vous déjà arrêtés dans le cadre de l'agenda social. Quant au « rendez-vous salarial », prévu à l'automne mais que huit d'entre vous souhaitent avancer, nous vous proposons de discuter avec vous de l'opportunité d'en faire un point d'étape de ces chantiers.

L'étape qui s'ouvre est importante. De son issue dépendra notre capacité à répondre collectivement aux attentes fortes exprimées par les agents publics et par les citoyens de notre pays.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Bien Sincèrement



Gérald DARMANIN



Olivier DUSSOPT